

# Département du Calvados

Mairie de Feugerolles-Bully

## Séance du conseil municipal du jeudi 15 février 2024 à 20h30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 15 février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Ammonites, sous la présidence de Monsieur Franck Robillard, maire.

**Présents** : Sarah Balouka, Olivier Davy, Clarisse Fougeray, Thierry Goux, Fabien Lehalle, Sonia Madelaine, Bruno Onfroy, Olivier Pinel, Julia Quellien, Franck Robillard.

**Procuration** : Nicolas Gilles à Sarah Balouka, Laurence Adam à Clarisse Fougeray, Valérie Albareda à Julia Quellien

**Excusés** : Nicolas Gilles, Laurence Adam, Valérie Albareda

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Sarah Balouka

### **Rappel de l'ordre du jour** :

- 1 – Approbation du compte rendu du conseil de décembre et de janvier
- 2 – Demande de subvention fond vert et mobilités actives
- 3 – Contrat agent d'entretien
- 4 – Installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques à Bully

Point ajouté au conseil :

- 5- Mise en place du Rifseep

Questions et informations diverses

### **1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal de décembre et de janvier**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du mois de décembre.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du mois de janvier.

### **2 – Demande de subvention fond vert et mobilités actives**

**Délibération 09/2024 Délibération 10/2024 Délibération 11/2024**

Franck Robillard expose au conseil municipal le travail effectué avec Julia Quellien pour établir les dossiers de demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg de Feugerolles. Afin d'optimiser le plan de financement, ils ont rencontré la DDTM et les services du Département. Franck Robillard explique qu'il faut faire des choix au niveau du financement.

Monsieur le Maire propose de faire les demandes suivantes en fonction de chaque exigence et particularité d'éligibilité. En effet, le plan de financement ne peut pas dépasser 80% de subvention.

Il précise qu'il faudra attendre les accords ou refus, les réceptions de notification et l'attribution de lauréats (en juillet) avant de notifier le marché aux entreprises. Un conseil municipal sera donc prévu fin juillet

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre du "fonds vert".

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à concourir à l'appel à projet dans le cadre des mobilités actives.

### **3 – Contrat agent d'entretien**

#### **Délibération 12/2024**

Julia Quellien informe le conseil municipal que suite à la démission de l'adjoint technique qui réalisait l'entretien des bâtiments communaux, elle a dû retrouver une personne. Cette dernière ne pouvant assurer que 11h de ménage hebdomadaire (contre 18h30 précédemment), il est nécessaire d'ouvrir un poste et d'effectuer une publication au centre de gestion.

Julia Quellien propose donc aux membres du conseil, la création d'un emploi d'adjoint technique, à temps non complet à hauteur de 11 heures hebdomadaires, en raison de la démission de l'adjoint technique occupant un poste à 18h30 hebdomadaires, pour exercer les fonctions d'entretien des bâtiments communaux. La rémunération est fixée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de la grille des adjoints techniques territoriaux. Le tableau des emplois des non titulaires sera ainsi modifié à compter du 15 février 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, la création du poste d'adjoint technique et donc la mise à jour du tableau des emplois.

### **4 – Installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques à Bully**

#### **Délibération 13/2024**

Olivier Pinel rapporte aux membres du conseil municipal sa rencontre avec le SDEC Energie (M Heudeline) concernant l'installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur Bully (Route du Pont du Coudray).

Il rappelle ;

- que l'État a fait du développement des véhicules décarbonés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre
- que le SDEC ENERGIE a précédemment déployé un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage cohérent du territoire,
- que le SDEC ENERGIE, a défini, conformément au décret n° 2021-565 du 10 mai 2021, un Schéma directeur de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire du Calvados pour la période 2023-2027
- que ce schéma directeur, validé par délibération du comité syndical du SDEC Energie en date 30 mars 2023 et par la préfecture par avis favorable notifié au syndicat le 12 juin dernier ; propose d'installer une borne de recharge 25 kva sur le territoire de la commune de FEUGUEROLLES-BULLY en 2024,
- que l'installation de la borne par le SDEC ENERGIE ne requiert pas de participation financière à l'investissement de la commune (en application des conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence IRVE).

Aux vues des éléments exposés, Franck ROBILLARD, demande aux membres du conseil municipal :

- De mettre à disposition du SDEC ENERGIE, à titre gratuit, une surface du domaine public d'environ 40 m<sup>2</sup>.
- D'approuver le projet et les conditions d'implantation de la borne située sur FEUGUEROLLES-BULLY Route du Pont du Coudray.

Après délibération, (12 pour, 1 contre), le conseil municipal, approuve la mise à disposition à titre gratuit du domaine public d'environ 40 m<sup>2</sup>, et approuve le projet et les conditions d'implantation de la borne située sur Bully.

### **5- Mise en place du Rifseep**

#### **Délibération 14/2024**

Franck Robillard informe que la mise en place du Rifseep a pris du retard. Suite au retour du contrôle de la légalité de la délibération, il revient sur les modalités qu'il a dû corriger, en effet il manquait un grade dans le tableau du CIA.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification. Franck Robillard précise que la mise en place du RIFSEEP se fera rapidement et après entretiens avec chaque agent.

### **Questions et informations diverses**

- Franck Robillard informe le conseil que la ventilation du local photovoltaïque du gymnase a été installée et, est fonctionnelle. Il informe également que l'eau chaude est de retour dans le vestiaire des femmes.
- Franck Robillard présente le devis qu'il a accepté de l'entreprise Auvisys à hauteur de 1 567 € HT concernant la remise en état de la sono dans la SMA.
- Thierry Goux informe que vu la prévision de début de travaux de réfection de la traversée du bourg, la plantation des fleurs se fera sur la totalité de la commune et repoussée au 25 mai.
- Thierry Goux informe que les volets de la SMA ont été reréglés.
- Franck Robillard informe que les travaux de la piste longeant les biches commencent la semaine prochaine. Un alternat sera mis en place sur une période de 2 semaines. La circulation sera donc difficile.
- Le recensement se termine samedi il reste encore une bonne vingtaine de logements encore à recenser malgré les nombreuses relances.
- Bruno Onfroy rend compte de sa réunion de chantier et informe des retours :
  - du gazon sera donné pour replanter sur les parties désherbées
  - la ligne stop dans le Hamel sera refaite

Séance levée à 22h20